



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

MP.PP/C.1/2004/7

1 novembre 2004

Original: ANGLAIS /  
FRANÇAIS / RUSSE

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès à l'information,  
la participation du public au processus décisionnel et  
l'accès à la justice en matière d'environnement

Comité d'examen du respect des dispositions  
(Sixième réunion, Genève, 15 - 17 décembre 2004)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA SIXIÈME RÉUNION**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève<sup>1</sup>,  
et s'ouvrira le mercredi 15 décembre 2004 à 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour reproduit dans le présent document.

---

<sup>1</sup> De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Les délégués sont donc priés de dûment remplir le formulaire d'inscription ci-joint, également disponible sur le site Internet de la Convention d'Aarhus à l'adresse <http://www.unece.org/env/pp/compliance.htm>, et de le retourner, **deux semaines au moins avant la réunion**, au secrétariat de la Convention d'Aarhus, soit par fax au numéro +41 22 917 01 07, soit par courrier électronique à l'adresse suivante [public.participation@unece.org](mailto:public.participation@unece.org). Avant la réunion, les représentants sont priés de se présenter au Groupe des cartes d'identité, Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève (voir le plan ci-joint) où leur sera délivrée une plaque d'identité. En cas de difficultés, veuillez prendre contact par téléphone avec le secrétariat de la Convention d'Aarhus au numéro +41 22 917 1502.

2. Faits nouveaux survenus depuis la précédente réunion du Comité

Le Comité sera invité à procéder à un échange d'informations sur les faits nouveaux pertinents survenus depuis la réunion précédente qui ne sont pas traités au titre d'autres points de l'ordre du jour.

3. Autres questions découlant de la réunion précédente

Le secrétariat fera le point de l'élaboration d'un document sur les principaux aspects du mécanisme d'examen du respect des dispositions, dont le fonctionnement du Comité, les procédures de présentation des demandes d'examen, les renvois de questions et les communications, la collecte des informations et les évaluations sur place ainsi que les ONG et le Comité d'examen du respect des dispositions.

4. Demandes soumises par les Parties concernant d'autres Parties

Le Comité examinera, conformément aux procédures pertinentes, toute demande soumise par une Partie au sujet du respect par une autre Partie de ses obligations au titre de la Convention, ainsi qu'il est prévu au paragraphe 15 de l'annexe de la décision I/7.

Le Comité examinera certaines des plaintes de la demande ACCC/S/200/01.

Conformément au chapitre IX de l'annexe de la décision I/7, la Partie à l'égard de laquelle une demande est soumise et la Partie qui soumet elle-même une demande sont habilitées à participer à l'examen par le Comité de cette demande, mais pas à l'élaboration ni à l'adoption par le Comité d'éventuelles conclusions, mesures ou recommandations.

5. Demandes de Parties concernant la manière dont elles s'acquittent de leurs propres obligations

Le Comité examinera, conformément aux procédures pertinentes, toute demande présentée par une Partie concernant la manière dont elle s'acquitte de ses propres obligations au titre de la Convention, ainsi qu'il est prévu au paragraphe 16 de l'annexe de la décision I/7.

6. Questions renvoyées par le secrétariat

Le Comité examinera, conformément aux procédures pertinentes, toute question renvoyée par le secrétariat concernant un éventuel manquement d'une Partie à ses obligations au titre de la Convention, ainsi qu'il est prévu au paragraphe 17 de l'annexe de la décision I/7.

7. Communications émanant du public

Le Comité examinera, conformément aux procédures pertinentes, toute communication émanant du public, ainsi qu'il est prévu au chapitre VI de l'annexe à la décision I/7.

Le Comité examinera des plaintes des communications ACCC/C/2004/01 à ACCC/C/2004/05.

Conformément au chapitre IX de l'annexe de la décision I/7, la Partie à l'égard de laquelle une communication est adressée et le membre du public auteur de la communication sont habilités à participer à l'examen par le Comité de cette communication, mais pas à l'élaboration ni à l'adoption par le Comité d'éventuelles conclusions, mesures ou recommandations.

8. Autres informations reçues par le Comité intéressant d'éventuels cas de non-respect

Le Comité étudiera toute autre information intéressant d'éventuels cas de non-respect qui auront été portés à son attention.

9. Fonctionnement

Le Comité sera invité à examiner toute question relative à son fonctionnement.

10. Programme de travail et calendrier des réunions pour 2005

11. Questions diverses

12. Adoption du rapport



# UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Please return this form by 22 November 2004 to Andrea Hegedus  
by fax +41 22 917 01 07 or by e-mail to [public.participation@unece.org](mailto:public.participation@unece.org)  
and BRING THIS ORIGINAL with you to Geneva.

*Please fill in by typing & print*

Date :

*Title of the Conference*

**6th meeting of the Aarhus Convention Compliance Committee (15-17 December 2004)**

*Delegation/Participant of Country, Organization or Agency*

Participant	Family Name	First Name
Mr. <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Mrs. <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	
Ms. <input type="checkbox"/>	Date of Birth (Day/Month/Year)	<input type="text"/>

**Participation Category**

Head of Delegation <input type="checkbox"/>	Observer Organization <input type="checkbox"/>	<b>Participating From / Until</b>	
Delegation Member <input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.) <input type="checkbox"/>	From	<input type="text"/>
Observer Country <input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below) <input type="checkbox"/>	Until	<input type="text"/>

*Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE*

Document Language Preference	English <input type="checkbox"/>	French <input type="checkbox"/>	Other _____
Origin of Identity Document	Passport or ID Number	Valid Until	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Official Telephone N°	Official Fax N°	Official Occupation	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

**Permanent Official Address**

**Address in Geneva**

**Email Address**

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

## On Issue of ID Card

Participant Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO. IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

## Security Use Only

Card N° Issued

Initials, UN Official

**Security Identification Section**

Open 08.00 - 17.00 non-stop

